

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation 23/03/2018	Nombres de membres en exercice :	11
	Nombres de membres Présents :	8
	Nombres de membres Absents :	3
Date Affichage 23/03/2018	Nombre de procurations :	0
	Nombre de votants :	8

Séance du 28/03/2017

L'an deux mille dix -huit et le vingt-huit mars à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., CHEVRIER C., CICCARIELLO C., DOUMERGUE F., GOMES D., PERARNAUD C., POROLI F.

Absents excusés : VERGES B.

**Objet de la Délibération :**

**VALIDATION DU CHOIX DE LA COMMISSION MAPA POUR LE MARCHÉ DE LA RESTAURATION DE LA FAÇADE OCCIDENTALE CLASSEE MH ET DU CHEVET DE L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINTE-NATIVITE-NOTRE-DAME DE FORMIGUERES**

Monsieur le maire donne connaissance à l'assemblée du procès-verbal de la commission MAPA, réunie en séance du 30 janvier 2018, qui après examen des offres a retenu les propositions suivantes :

**Lot 1:** Echafaudages, maçonnerie, pierre de taille, enduits

Entreprise PY -16 Rue Gustave Eiffel - 66280 SALEILLES

Montant des travaux : 107 597.13€ H.T., soit un montant de 129 116.56€ TTC.

**Lot 2:** Restauration de menuiserie bois-Vitrierie

Entreprise CEDY SARL – 18 bis avenue de la Rotja - 66820 FUILLA

Montant des travaux : 8 124.03€ H.T., soit un montant de 9 748.84€ TTC.

**Lot 3 :** Electricité-Eclairage :

Entreprise C2A SARL– 2, rue du Chasselas, espace Polygone – 66000 PERPIGNAN

Montant des travaux : 4 313.00 € H.T., soit un montant de 5 175.60€ TTC.

**Lot 4 :** Ouvrages campanaires:

Entreprise BODET – 72, Rue du Général de Gaulle – 49340 TREMENTINES

Montant des travaux : 11 609 € H.T., soit un montant de 13 930.80€ TTC.

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**,

**VALIDE** le choix de la commission MAPA, dont le procès-verbal est joint à la présente délibération, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces relatives au marché de travaux.

**La présente délibération annule et remplace la délibération du 30 janvier 2018.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 29 mars 2018.

  
P. LOOS,  
Le Maire